

# TOUR

DE  
La Provence

**BERRE L'ETANG**

**JEUDI 10 FEVRIER**

**DE 13h à 17h**

Prologue - contre  
la montre individuel

**10 > 13 FÉVRIER 2022**

**7<sup>e</sup> EDITION**

**AVEC LES PLUS  
GRANDS  
CHAMPIONS  
INTERNATIONAUX**



**EVÉNEMENT EXCEPTIONNEL  
LE PROLOGUE DU TOUR DE LA PROVENCE AURA LIEU  
À BERRE L'ETANG, LE JEUDI 10 FÉVRIER PROCHAIN !**

Qui, du double champion du Monde Julian Alaphilippe, des Colombiens habitués du Tour de la Provence comme Nairo Quintana et Egan Bernal, ou des solides français comme Aurélien Paret-Peintre et Geoffrey Bouchard, portera le maillot de leader à l'arrivée finale à la Montagne de Lure ?

Pour cette 7<sup>ème</sup> édition, 17 équipes dont 11 World Tour et les plus grandes stars du peloton sont attendues.

*« Avec cet engagement dans une aussi belle épreuve sportive, Berre montre son fort attachement au vélo, sport accessible à tous, excellent pour la santé, assez peu coûteux, et écologiquement responsable.*

*Le vélo que pratique tout un chacun et que nous fêterons sous toutes ses formes le 22 mai lors de la seconde édition de « Berre à vélo ». Celui que pratiquent toute l'année près de 150 cyclistes et cyclotouristes de tous âges et de tous niveaux au sein de nos 3 clubs : Club Léo Lagrange, CC Multipôle Etang de Berre et Avenir Cycliste Berrois. Celui des grands champions dont l'exemple inspire, que nous aurons le plaisir d'accueillir avec le Tour de la Provence ! » nous dit Mario Martinet, Maire de Berre l'Etang et passionné de cyclisme.*

## LE TOUR DE LA PROVENCE

Grand rendez-vous du début de la saison cycliste, Le Tour de La Provence est une course d'excellence, de renommée internationale. Un prologue (contre la montre), suivi de trois étapes sur les routes provençales sont attendus du 10 au 13 février.

Organisé après le Grand Prix d'ouverture La Marseillaise et l'Etoile de Bessèges, Le Tour de La Provence est une épreuve de début de saison qui permet aux équipes professionnelles de préparer dans le sud leurs échéances du printemps.

Fondée en 2016 par Bernard Tapie, cette course cycliste française, organisée par Live for Event, est depuis 2020 classée UCI ProSeries, soit le deuxième niveau du cyclisme international.

Équipes qui seront là : Quick Step Alpha Vinyl avec Julian Alaphilippe, Ineos Grenadier, Groupama FDJ avec Bruno Amiraïl, AG2R Citroën avec Clément Champoussin, Cofidis avec son nouveau transfuge venu de la B&B Hôtels, Bryan Coquard, DSM avec le danois Kragh Andersen, et aussi Lotto Soudal, Trek Segafredo et Movistar. Celles dites «UCI ProTeam» (2<sup>ème</sup> division) seront aussi représentée : Team Total-Energie que vient de rejoindre Peter Sagan, Arkéa-Samsic avec Nacer Bouhanni.

Les équipes «Continental» (3<sup>ème</sup> division) seront aussi de la fête avec entre autre Roubaix Lille Métropole, Nice Métropole ou St Michel-Auber 93.

« Nous voulons donner à ce Tour le côté populaire, celui que seul le cyclisme peut offrir... » souligne Pierre-Maurice Courtade, organisateur de l'épreuve. « Un Tour accessible à tous, avec un fan-park où le public pourra vivre au plus près l'expérience Tour de la Provence. Nous respecterons bien sûr les mesures sanitaires du moment mais nous voulons absolument que le Tour de la Provence soit ouvert au public. »

**A noter : cette épreuve sera retransmise en direct à la télévision par la chaîne l'Equipe. Berre sera ainsi vue par des millions de téléspectateurs. En France certes mais aussi à l'étranger, car la notoriété de cette course dépasse maintenant largement les frontières de notre pays.**

Qui succèdera au Colombien Ivan Sosa, vainqueur l'an dernier ? Réponse le 13 février prochain.



**En 2022, le maillot de leader change pour rendre hommage à Bernard Tapie. Il sera noir, marqué des initiales «BT» avec un liseré jaune côté gauche. En hommage à sa victoire du Tour de France**

# LE PROLOGUE CONTRE LA MONTRE

jeudi 10 février à Berre l'Étang

Le grand départ du Tour se fera, cette année, à Berre l'Étang avec un prologue contre la montre sur un tracé à travers la ville de 7.1 km.

Le parcours est considéré comme roulant et rapide, ce qui devrait permettre au spécialiste de l'exercice de s'exprimer pleinement. Dans tous les cas, ce prologue permettra d'avoir une bonne idée des hommes forts de ce tour.

Départ Boulevard Frédéric Mistral (parking des Lices) toutes les minutes à partir de 14h15. Dernière arrivée Avenue des Hydravions vers 16h45. Rendez-vous à 17h30 pour découvrir le podium dans le Fan Park (sur la Promenade près du port).

## Où voir les coureurs ?

Tout au long du parcours, venez applaudir les coureurs. Merci de respecter les gestes barrières (port du masque obligatoire et distanciation sociale) et de ne pas approcher les coureurs, ni de faire de selfies avec ces derniers et de respecter les consignes de sécurité durant la course.

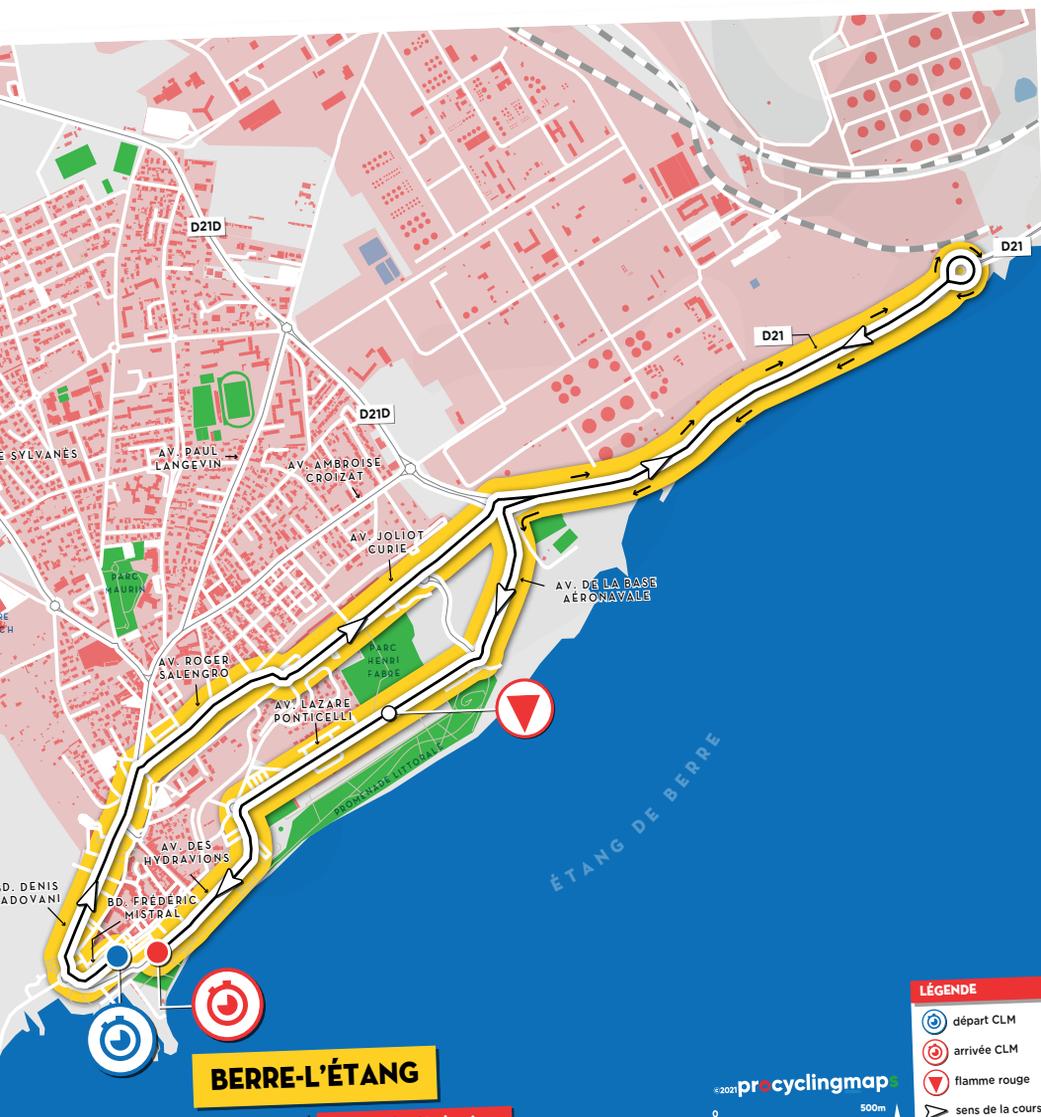
## C'est quoi, un prologue ?

En cyclisme sur route, un prologue est une course contre-la-montre individuelle disputée en ouverture d'une course par étapes et compte pour le classement général de la course.

Sa distance est courte, le règlement impose qu'elle soit de moins de 8 km pour les hommes, élite et moins de 23 ans.

À noter : la piscine Claude Jouve sera exceptionnellement fermée au public le dimanche 6 février ainsi que le jeudi 10 février toute la journée.





# BERRE-L'ÉTANG

Boulevard Frédéric Mistral    Avenue des Hydravions

©2021 **pr cyclingmap**  
 0 500m N

**LÉGENDE**

-  départ CLM
-  arrivée CLM
-  flamme rouge
-  sens de la course

Data © OSM contributors ODbL



## LE VILLAGE DE LA COURSE ET SES ANIMATIONS

### UN FAN-PARK GRAND PUBLIC

Situé sur la promenade près du port Albert Samson, le fan-park sera ouvert à tous à partir de 11h.

Une vingtaine de stands à destination des visiteurs ; 1 écran géant pour suivre la course en direct ; la présence du camion de la Française des jeux ; 1 home trainer connecté Wahoo ; la boutique officielle Tour de la Provence ; 1 terrain de pétanque ; de nombreuses animations et des surprises durant toute l'après-midi !

**Attention le pass vaccinal sera exigé pour entrer dans le Fan Park**

### UNE EXPOSITION DE DESSINS AUTOUR DU VÉLO

Engagés dans le domaine du sport pour tous et sensible au développement de la pratique du vélo, surtout chez les jeunes, Monsieur le maire et l'équipe municipale proposent à tous les jeunes Berrois qui le souhaitent de réaliser librement chez eux un ou plusieurs dessin autour du thème du vélo.

Les dessins (avec le nom au verso) devront être déposés à l'école, au collège ou à l'accueil de l'Hôtel de ville, au plus tard le jeudi 3 février.

Une grande exposition de ces dessins sera mise en place au Village du tour le 10 février, puis par la suite, dans les écoles qui souhaiteront l'accueillir.

Personne ne sera oublié pour sa contribution !

### UNE EXPOSITION DE VÉLOS VINTAGE

Le collectionneur Lino Lazzerini, sera présent dans le village du Fan Park afin de présenter sa collection de vélos anciens ayant appartenu pour certains à de grands champions tel que Raymond Poulidor. Une collection unique en France à découvrir le 10 février prochain !

### UNE COLLECTION EXCEPTIONNELLE AUTOUR DU VÉLO À LA MÉDIATHÈQUE

Jusqu'au 11 février à la médiathèque des pièces exceptionnelles sur l'univers du vélo sont à découvrir. Issue de la collection personnelle de Pierre-Maurice Courtade, l'exposition regroupera une trentaine de pièces à l'image de maillots, de photos dédiées ou encore d'accessoires (bidons, porte-clefs, casquettes). Dans le milieu du vélo, la passion de collectionneur de Pierre-Maurice Courtade est connue et les pièces qui vous seront présentées sont chargées d'histoires et d'anecdotes.



**LA COURSE AMATEUR  
CHALLENGE TISSOT**  
dimanche 6 février

Les cyclistes amateurs se défient sur les 7.1 kms du parcours officiel de la 7<sup>e</sup> édition du Tour de la Provence, dans les mêmes conditions que les professionnels, le dimanche 6 février à partir de 9h30.

**Départ Boulevard Frédéric Mistral  
(parking des Lices) toutes les 30  
secondes à partir de 9h30.**

Tarifs

Solo : 10€ par équipe  
Duo : 20 euros par équipe  
(10€ par personne)

**Retrait des dossards à partir de 8h  
Parking des Lices.**

*Pensez à bien mettre à jour votre licence  
ou certificat médical directement  
sur le site.*

Les vainqueurs de chaque catégorie  
recevront une montre Tissot.

**Inscription sur  
[www.tourdelaprovence.fr/](http://www.tourdelaprovence.fr/)  
sportsnconnect**

Stade de l'Arc  
Parking Visiteurs

Ancien Collège  
Parking Visiteurs

Ecole Picasso  
Parking Visiteurs

Face St Roch  
Parking Visiteurs

Côté St Roch  
Parking Visiteurs

St Roch  
Parking Visiteurs

**!** Réglementation complète  
affichée sur site  
Respectez les consignes des signaleurs

### Zone Prologue - Stationnement

Course du 06/02 de 9h à 13h Centre ville et périphéries  
Course du 10/02 de 14h à 17h Centre ville et périphéries

 **Stationnement interdit**  
dimanche 6 fév de 5h à 13h  
jeudi 10 fév de 8h à 18h

 **Parkings inaccessibles**  
du 5 fév à 18h au 6 fév à 15h  
du 9 fév à 18h au 10 fév à 20h

 **Parking des lices de la mer inaccessible**  
du 5 fév à 18h au 6 fév à 15h  
du 9 fév à 18h au 10 fév à 20h

 **Parkings neutralisés**  
dimanche 6 fév de 7h à 13h  
jeudi 10 fév de 12h à 18h

 **Bd F. Mistral et Contre Allée**  
**Stationnement interdit**  
du 4 fév à 8h au 11 fév à 20h

Ne pas fumer sur la voie publique

**Fan Park**  
pass sanitaire



## Zone Prologue - Parkings

Course du 06/02 de 9h à 13h Centre ville et périphéries

Course du 10/02 de 14h à 17h Centre ville et périphéries

### Parkings et Fan Park suivre les fléchages mis en place

#### Parkings accessibles

dimanche 6 fév - jeudi 10 fév



- Réservé PMR

Salle Polyvalente - Rue Cristofol



- Cimetière St Roch - Chemin de Mauran (3)
- Stade de l'Arc - Av du 19 mars 62 (1)
- Ancien Collège - Rue Fernand Léger (1)
- Face Ecole Picasso - Rue Fernand Léger (1)
- Rue Paul Eluard
- Rue Gérard Philipe
- Eglise Notre Dame de Caderot
- Av Paul Langevin
- Av Ambroise Croizat

## Zone Prologue - Circulation

Course du 06/02 de 9h à 13h Centre ville et périphéries

Course du 10/02 de 14h à 17h Centre ville et périphéries



#### Circulation interdite

dimanche 6 fév de 7h à 13h

jeudi 10 fév de 12h à 18h



#### Bd F. Mistral et Contre Allée

Circulation limitée à 10km/h

du 4 fév à 8h au 11 fév à 20h



#### Avenue Hydravions - Circulation

interdite aux voitures

et limitée à 10km/h aux poids lourds desserte locale

du 4 fév à 8h au 11 fév à 20h



#### Périmètre course avec sortie véhicules interdite

dimanche 6 fév de 7h à 13h

jeudi 10 fév de 12h à 18h



#### Déviation

dimanche 6 fév de 7h à 13h

jeudi 10 fév de 12h à 18h

# LES CONDITIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

les 6 et 10 février à Berre

Pour des raisons de sécurité et pour le bon déroulement de la course, la Ville est obligée de prendre des dispositions d'interdiction de circulation et de stationnement.  
Merci d'en prendre connaissance avec attention !

## PERIMETRE DE LA COURSE

Rond-point de Vaïne, [Route départementale 21](#), rond-point de Gordes, [avenue Joliot Curie](#), rond-point dit du Foyer Basse, [rue Roger Salengro](#), rond-point Charles de Gaulle, [avenue de la Libération](#), cours Mirabeau, [boulevard Denis Padovani](#), rond-point Jeanne-d'Arc, [avenue des Hydravions](#), rond-point dit de la Piscine, [avenue Lazare Ponticelli et des Poilus de la Guerre 14-18](#) et avenue de la Base Aéronavale.

**Aucune sortie de véhicules en dehors du périmètre ne sera possible le dimanche 6 février de 7h à 13h et le jeudi 10 février de 12h à 18h pour les personnes résidant sur les voies, lotissements et lieux suivants :**

Ancien Chemin de Marseille, [Avenue de la Base Aéronavale](#), Avenue de la Victoire 8 mai 1945, [Avenue de la Libération \(du cours Mirabeau au rond-point Charles de Gaulle\)](#), Avenue des Hydravions, Avenue du Petit Prince, [Avenue Joliot Curie](#), Avenue Joliot Curie devant les Mouettes et Cabrienne, [Avenue](#)

[Lazare Ponticelli et des Poilus de la Guerre 14-18](#), [Boulevard Denis Padovani](#), [Boulevard Frédéric Mistral](#), [Boulevard Frédéric Mistral \(contre-allée\)](#), [Boulevard Victor Hugo](#), Cours Mirabeau, [Hameau des Cannières](#), Impasse de l'Aviation, [Impasse Voltaire](#), Lotissement Campagne bleue, [Lotissement Campagne Croix du Sud](#), Lotissement Campagne Hélios, [Lotissement Campagne Henri Fabre](#), Lotissement Campagne Plein Soleil, [Lotissement Le Clos Fleuri](#), Lotissement Les Bastides d'Hélios, [Lotissement Les Jardins de Cabrienne](#), Rond-Point de Gordes, [Rond-point Jeanne d'Arc](#), [Route Départementale 21 \(du rond-point de Gordes au rond-point de Vaïne\)](#), [Route Départementale 21 \(du rond-point de Gordes au rond-point de Cabot\)](#), Route du Grand Port, [Rue Citadelle](#), Rue Corneille, [Rue de l'Armistice](#), Rue de la Boule de Sel, [Rue de la Liberté](#), Rue de la Paix, [Rue de la République](#), Rue des Ecoles, [Rue du Château de Gordes](#), Rue du Courrier du Sud, [Rue Gambetta](#), Rue Hélène Boucher, [Rue Lafayette](#), Rue Pasteur, [Rue Roger Salengro](#), Rue Terre des Hommes, [Rue Vol de Nuit](#).

## STATIONNEMENT INTERDIT

### **DU 4 FÉVRIER à 8h AU 11 FÉVRIER à 20h**

Boulevard Frédéric Mistral et sa contre allée  
**Attention enlèvement fourrière**

### **DU 5 FÉVRIER à 18h AU 6 FÉVRIER à 15h ET DU 9 FÉVRIER à 18h AU 10 FÉVRIER à 20h**

Parking des Lices de la mer, [parkings de la piscine \(le long des avenues Hydravions et Lazare Ponticelli\)](#), parking du Foyer Basse  
**Attention enlèvement fourrière**

### **LE DIMANCHE 6 FÉVRIER de 5h à 13h ET JEUDI 10 FÉVRIER de 8h à 18h**

Boulevard Denis Padovani, [Cours Mirabeau](#), Avenue de la Libération, [Avenue Roger Salengro](#), Avenue Joliot Curie, [Route Départementale D21 \(du rond-point de Gordes au rond-point de Vaïne\)](#), Avenue de la Base Aéronavale, [Avenue Lazare Ponticelli](#), Avenue des Hydravions  
**Attention enlèvement fourrière**

**Parkings conseillés pour les riverains le dimanche 6 février de 7h à 13h et le jeudi 10 février de 12h à 18h. Attention sortie interdite des véhicules pendant ces horaires.**

Parking du Drignon, [parking Maurice Druon](#), parking des Salins, [parking de l'Europe](#), parking de Monnet et Schuman, [parking de l'Espace Loisirs jeunesse](#), parking Bâtiment Les Mouettes 1 et 2, [parkings rue Terre des Hommes \(parking des Nuits de Berre\)](#).

## CIRCULATION PARTIELLEMENT INTERDITE OU MODIFIÉE

**Du vendredi 4 février à 8h au vendredi 11 février 20h :** Avenue des Hydravions circulation interdite aux voitures. Circulation autorisée aux poids lourds et limitée à 10km/h.

**Du vendredi 4 février à 8h au vendredi 11 février 20h :** Boulevard Frédéric Mistral et sa contre-allée, circulation autorisée mais limitée à 10km/h.

A l'exception des véhicules des forces de l'ordre, des secours, de l'organisation, des équipes et de la presse.

## CIRCULATION INTERDITE

**Dimanche 6 février de 7h à 13h et jeudi 10 février de 12h à 18h**

Boulevard Denis Padovani, [Cours Mirabeau](#), Avenue de la Libération, [Avenue Roger Salengro](#), Avenue Joliot Curie, [Route Départementale D21 \(du rond-point de Gordes au rond-point de Vaïne et du rond-point de Gordes au rond-point de Cabot\)](#), Avenue de la Base Aéronavale, [Avenue Lazare Ponticelli](#), Avenue des Hydravions, [Boulevard Frédéric Mistral et sa contre allée](#).

## PARKINGS VISITEURS ET FAN PARK

Rue Jean Cristofol – Salle Polyvalente (réservé aux PMR), [Cimetière Saint-Roch](#), Chemin de Mauran, [Stade de l'Arc](#), Avenue du 19 Mars 1962, [Ancien collège rue Fernand Léger](#), Face à l'École Picasso rue Fernand Léger

## STATIONNEMENT RÉGULIER AUTORISÉ

Rue Paul Eluard, [Rue Gérard Philippe](#), Eglise Notre Dame de Caderot, [Avenue Paul Langevin](#), Avenue Ambroise Croizat

## CONSEILS FOURRIÈRE

Si malgré toutes ces informations, votre véhicule se trouvait garé sur une des voies citées dans les arrêtés d'interdiction de stationnement, il fera l'objet d'un enlèvement par la fourrière pour des raisons impératives de sécurité.

Voici quelques informations pour pouvoir récupérer votre voiture :

» Vous rendre au service de Police Municipale afin d'obtenir une mainlevée de mise en fourrière. Munissez-vous de la carte grise et de l'assurance du véhicule, de votre permis de conduire ou de votre carte nationale d'identité.

» Vous pourrez ensuite, pour récupérer votre véhicule, vous rendre :  
Garage Alain Auto Services  
D.21F – Quartier Croix Rouge Ouest  
13130 Berre l'Étang  
Tél : 04 42 46 49 58.

**Règlementation complète affichée sur site. Respectez les consignes des signaleurs. Plus d'informations sur [www.berreletang.fr](http://www.berreletang.fr) et au 04 42 74 93 00.**

